



**Ne touchez pas au code du travail ! Ne touchez pas à notre statut d'enseignant fonctionnaire d'Etat !
Préparons la grève jusqu'au retrait pour faire reculer le gouvernement !
Le jeudi 31 mars, tous ensemble, public, privé, lycéens, étudiants,
en grève pour le retrait du projet de loi El Khomri !**

Des centaines de milliers de lycéens, d'étudiants, de salariés du privé, de fonctionnaires, ont manifesté les 9 mars et 17 mars dans l'unité, à l'appel de FO, de la CGT, de la FSU, de Solidaires, de l'UNEF, de l'UNL, de la FIDL pour exiger le retrait de la réforme El Khomri. Individualisation des droits, inversion de la hiérarchie des normes, remise en cause des droits collectifs... : c'est un fait que cette contre-réforme détruirait les droits collectifs de tous les salariés, qu'ils soient du public ou du privé.

Chacun comprend que si cette « réforme » du Code du Travail se fait c'est évidemment le **statut des fonctionnaires**, notamment la sécurité de l'emploi, qui sera la **prochaine cible** du patronat et du **gouvernement**. Les régressions seraient inévitablement transposées dans le secteur public (rapport national/local, temps de travail...). Selon les principes contenus dans la loi El Khomri, cela conduirait à faire primer les accords locaux dans la Fonction Publique et conduirait à fragiliser encore un peu plus l'égalité de traitement des citoyens dans l'accès au service public ou celle des agent-es entre eux. Par ailleurs, nombre de règles inscrites dans le statut sont la transposition de dispositions du code du travail, auquel nous avons parfois recours en matière de temps de pause ou de repos par exemple.

C'est notre **statut d'enseignant du premier degré, fonctionnaire de l'Etat qui est menacé** alors qu'il est déjà mis en cause avec la réforme des rythmes scolaires puisque nos conditions de travail sont de plus en plus dépendantes des choix des élus politiques locaux (heures de classe, PEdT, pressions pour utiliser les salles de classe, ingérences...).

Notons que c'est d'ailleurs le moment que choisit la DASEN pour convoquer les organisations syndicales le 29 mars, à un « comité de suivi », « comité de pilotage » de la réforme des rythmes scolaires dans le Val-de-Marne.

Impossible pour nos organisations d'accepter de participer à une telle réunion et de devenir les « pilotes » qui cogéreraient une réforme que nous combattons et dont nous demandons la suspension !

De façon générale le **projet de loi El Khomri est partie intégrante d'une politique libérale et pro-patronale dont découlent les contre-réformes que le gouvernement veut imposer** : réforme des rythmes scolaires, réforme des collèges, fermetures de classes, ...

C'est la même politique attaquant le code du travail que celle qui, avec le **pacte de responsabilité** impose 50 Mds d'économies dans les budgets publics pour financer les 46Mds pour les patrons. Avec pour conséquence le **blocage des salaires des fonctionnaires, le transfert de compétences aux collectivités dans le cadre de la réforme des rythmes, des dotations de postes insuffisantes...**

Sur la carte scolaire, nous avons imposé un premier recul en contraignant la DASEN à annuler 11 fermetures, ouvrir 3 classes et 1 PDMQDC. Mais comme nous l'avons affirmé « il reste 88 fermetures de classes et de nombreuses demandes d'ouvertures qui ne sont toujours pas satisfaites ». A juste titre, le **CDEN du 18 mars a voté à l'unanimité un vœu rejetant cette carte scolaire** et demandant « à Madame la Ministre de l'Education Nationale une dotation supplémentaire exceptionnelle pour répondre aux besoins de l'école publique dans le Département ».

Nous réaffirmons nos revendications :

- ☞ **Retrait total et complet du projet de loi « travail »** qui n'est ni amendable, ni négociable,
- ☞ **Augmentation du point d'indice** gelé depuis 2010 (et pas l'aumône ridicule de 1,2% prévu en deux fois en juillet 2016 et février 2017 !), **abandon des projets de mise en place du salaire au mérite** et de suppression des réductions d'ancienneté dans les promotions (passages au grand choix et au choix) et pour généraliser au plus grand nombre le passage d'échelon au rythme le plus lent,
- ☞ **Suspension de la réforme des rythmes scolaires**, arrêt du partage des salles de classes et des ingérences des élus politiques,
- ☞ **Une dotation supplémentaire exceptionnelle** pour les écoles du département, **annulation des fermetures, ouverture des classes et postes** demandés par les écoles.

Les confédérations CGT, FO, FSU, Solidaires, avec les organisations de jeunes UNEF, UNL et FIDL, appellent à la **grève interprofessionnelle le 31 mars pour le retrait du projet de loi « travail »**.

*"Les Unions Départementales du Val-de-Marne CGT-FO-SOLIDAIRES-FSU et les organisations étudiantes et lycéennes UNEF et FIDL appellent les syndicats à tenir ensemble partout des **assemblées générales** de salarié-e-s afin de prendre toutes les dispositions pour **développer et amplifier la mobilisation**. (...) **Si le gouvernement maintenait son projet alors il contraindrait les salarié-e-s et les jeunes avec leurs syndicats à décider de la reconduction de la grève jusqu'au retrait**. C'est ce que nous proposons à toutes et tous de discuter dès maintenant."*

Nous appelons tous nos collègues à être en grève le 31 mars, à fermer les écoles et nous invitons toutes et tous à déposer une intention de grève (ci-joint) sur plusieurs jours afin de permettre de discuter de la reconduction du mouvement en assemblée générale de grévistes le jeudi 31 mars au matin dans les communes ou les circonscriptions.

Il s'agit de préparer les conditions de la grève, la grève totale pour faire reculer le gouvernement sur la loi travail, et sur toutes nos revendications salaires, rythmes scolaires, ouvertures de classes et de postes...

Mercredi 23 mars 2016